

Rappel des éléments du programme initial de l'opération et présentation des modifications

Aire de stockage du carburant

L'aire de stockage sera constituée d'une cuve de stockage du Gasoil et de l'AUS 32 (AdBlue®) pour une capacité de 50 000 L et 2000 L respectivement, ainsi qu'une cuve de stockage destinée à du biocarburant (B100) d'une capacité de 30 000 L. Ces cuves seront implantées en surface sur une dalle béton à réaliser en lieux et place des places de stationnement indiquées dans le schéma de proposition d'insertion.

Une aire de dépotage permettant le remplissage sera également prévue à proximité de la cuve afin de permettre son remplissage.

Aire de distribution

Au droit de l'ensemble de l'aire de distribution il sera réalisée une dalle béton pour permettre l'implantation de deux pistes de ravitaillement. Ces pistes seront séparées par un ilot béton.

La station-service sera munie d'un auvent permettant d'abriter les conducteurs lors du remplissage et recouvrant au moins la totalité de la surface de rétention de l'aire de distribution. Il reposera sur des fondations à créer. La hauteur de l'auvent devra respecter les préconisations prévues à l'arrêté relatif à la rubrique 1435 de la nomenclature ICPE. L'auvent sera implanté au niveau de l'ilot de séparation des pistes de ravitaillement.

Un distributeur de carburant permettant le ravitaillement des bus sur deux pistes sera fourni et posé, y compris les pistolets de distribution. Ce distributeur sera muni d'un système de gestion de distribution permettant la reconnaissance de code ou de badge, afin d'assurer le suivi de la consommation de chaque véhicule.

Une connexion filaire ou sans fil entre le distributeur et le dépôt sera prévue, afin de permettre à l'exploitant du dépôt de récupérer les données informatiques liées à l'utilisation de la cuve gazole mobile.

Le distributeur sera relié à la cuve de carburant ainsi qu'à l'ensemble des réseaux nécessaires à son fonctionnement par des fourreaux et des canalisations implantées en sous-sol. L'implantation de ces fourreaux et canalisations nécessitera la réalisation de tranchées adéquates.

Dispositifs de sécurité

L'ensemble des dispositifs de sécurité seront installés afin d'assurer le bon fonctionnement de la station-service et de garantir sa sécurité conformément aux normes en vigueur. En particulier seront prévus un système d'extinction automatique, des équipements de sécurité incendie et le distributeur de carburant sera équipé d'un système de détection de gaz avec coupure automatique de la distribution en cas de détection.

Gestion des eaux pluviales

Un séparateur à hydrocarbures muni d'un dispositif d'obturation automatique sera implanté sous la dalle béton afin de collecter les liquides répandus sur l'aire d'avitaillement et de stockage de carburant. Ce séparateur disposera d'un regard de visite et sera raccordé au réseau d'eaux pluviales existant.

Éclairage

Il sera prévu l'installation d'une armoire d'éclairage, de câbles d'alimentation et de projecteurs permettant d'éclairer l'ensemble de la station-service.

Réseaux et branchement

Pour l'ensemble des équipements installés, les branchements nécessaires à leur bon fonctionnement devront être réalisés, y compris les branchements aux réseaux concessionnaires. Les tranchées assurant le passage des canalisations et des fourreaux pour la réalisation de ces branchements seront à prévoir.